

## Oser faire le grand saut...

La plupart des membres de l'ACP au Manitoba sont probablement au courant des grands changements qui se sont produits dans le personnel au cours des dernières années. De nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe et des employés chevronnés ont assumé de nouvelles fonctions. Tout le monde fait de son mieux afin d'assurer non seulement que l'association fonctionne bien, mais également qu'elle évolue de façon à mieux réagir aux nombreux changements et défis qui se présentent à elle.

Ceux d'entre vous qui avez lu les trois derniers numéros de *ParaTracks*, et en particulier la page réservée à la rédaction, savez maintenant un peu qui je suis, l'humble rédacteur de ce bulletin d'information. Dans le numéro de l'automne dernier, je me suis présenté à vous et je vous ai parlé un peu des craintes et de l'anxiété qu'un quadriplégique au niveau cervical doit surmonter lorsqu'il envisage de se lancer sur le marché du travail. Voici maintenant la grande nouvelle : je suis heureux, fier, emballé et effrayé tout à la fois de vous apprendre que je suis le nouveau coordonnateur de l'ACP Manitoba en matière de communications et d'éducation du public. Bref, je suis devenu en quelque sorte le directeur des relations publiques. Ou encore, comme on le dirait avec ironie, un « doreur » d'image. Tout à fait la perspective que je préfère, à savoir celle du journaliste « propagandiste ».

La vérité, c'est que je suis bien heureux, comme l'aurait dit Duncan McMonagle, mon professeur de journalisme, d'avoir osé faire le grand saut. Comme je l'ai écrit ailleurs, j'ai commencé ma formation en communications avec l'intention de devenir un jour correspondant étranger. Avant que je sois blessé, c'était là un objectif plus réaliste que ce ne l'est aujourd'hui. Non pas que ce soit impossible, mais il faudrait alors un coup de chance ou être animé d'une ambition quasi surhumaine.

Eh bien, la chance m'a souri ce printemps lorsque Audrey McIlraith, directrice générale de l'Association, m'a informé que l'ACP était à la recherche d'un spécialiste en communications. J'ai toujours su que ce serait là un créneau bien intéressant, mais alors, quelle joie lorsque l'occasion m'a été offerte! Je le voulais ce travail. Énormément. La chance m'a souri alors que je ne m'y attendais pas.

L'ACP m'a présenté une proposition très séduisante. En réalité, ils avaient besoin d'un professionnel des relations publiques chevronné. Cependant, grâce à un mécanisme de financement innovateur, ils ont pu m'offrir cet emploi. J'ai maintenant un bureau qui sera un jour, me dit-on, fermé et j'ai le soutien de conseillers expérimentés dans la collecte de fonds et les relations publiques.

La véritable difficulté à surmonter, c'est d'apprendre à gérer la peur que je ressens. Mon objectif ultime, c'est de me montrer à la hauteur de la tâche qu'on m'a confiée et de prouver que je suis capable de livrer la marchandise au-delà des attentes de tous. L'ACP est une organisation très solide, dotée d'un personnel extrêmement dévoué qui n'hésite pas à aller bien au-delà de ce que l'on attend de lui pour remplir le mandat de l'ACP. Ma tâche, c'est de voir à ce que le grand public soit bien informé de qui nous sommes et de ce que nous faisons. Afin de remplir son mandat, l'ACP a besoin de cette

conscientisation et de l'appui de la population. Une plus grande conscientisation entraînera une augmentation substantielle des fonds, ce qui permettra à l'équipe de professionnels de l'ACP de mieux relever les défis qui se présentent à eux.

En ce qui a trait à *ParaTracks*, j'en demeure le rédacteur. Je pourrai ainsi continuer à exercer mon métier de journaliste, tout en me familiarisant avec mes nouvelles fonctions. Demeurer en contact avec un public de cyberlecteurs sera peut-être mon seul refuge lorsque je me sentirai confronté aux responsabilités énormes de mon nouvel emploi.

Dans le présent numéro, il y a du nouveau : vous y trouverez désormais une page réservée aux *Lettres au rédacteur*. Nous espérons que de nombreux lecteurs voudront nous faire part de leurs points de vue sur de nombreux sujets. Savoir ce que pensent les membres de l'Association et les personnes qui s'y intéressent nous aidera à évaluer dans quelle mesure nous faisons bien notre travail. *ParaTracks* change d'allure et notre site Web également. Venez faire un tour à [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca) et participez à notre forum de discussion. (À noter : on y lancera peut-être un concours d'ici peu.) Notre objectif ultime, c'est de susciter une interaction qui nous sera des plus utiles et à laquelle tout le personnel aura accès.

Et maintenant, qu'est-ce qui se passe au-delà de l'univers de l'ACP? On vient de déclencher une élection fédérale où les candidats semblent passer leur temps à se traîner l'un l'autre dans la boue. Le chef conservateur, Stephen Harper, a illustré son habileté politique en qualifiant l'Esplanade Riel, la toute dernière attraction de Winnipeg (que vous l'aimiez ou pas) de ni plus ni moins que de « toilettes ». Pendant ce temps, Jack Layton nous a donné un bel exemple de campagne de salissage lorsqu'il a quasiment accusé Paul Martin de battre les bébés à mort, comme s'il s'agissait de phoques du Groenland. À la suite de cette gaffe, je crois que Jack Layton s'est retrouvé davantage couvert de boue que celui que l'on qualifie de « Kim Campbell » libéral. Quant à Paul Martin, il n'a pas assez de ses dix doigts pour colmater les nombreuses brèches dans la digue des libéraux. Oui, monsieur, c'est pas joli, mais le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est divertissant. Un genre de cirque à trois peu rassurant et qui vous donne la frousse.

De l'autre côté de la frontière, ce n'est guère différent, bien que la campagne électorale ne batte pas encore son plein. Kerry n'a vraiment rien à faire pour que Bush ait l'air d'un idiot. Ce que Bush pourrait faire de mieux en ce moment, ce serait de se joindre à l'équipe de Kerry et de *chercher honnêtement à lui donner un coup de main*... Il est certain de gâcher la sauce... Son seul autre espoir, c'est de résoudre la crise en Irak.

Sur la scène locale, nous n'en sommes encore qu'au tout début de la course à la mairie, mais alors quelle cohorte à la ligne de départ! Un chef de file ne s'est pas encore démarqué du peloton et, étant donné qu'on me jette un coup d'œil par-dessus l'épaule, je ne suis pas encore prêt à accorder mon appui à un candidat en particulier (à suivre).

Bon, il est temps que je retourne à mes oignons. Ah oui, j'oubliais, le printemps ou l'été, ça commence quand au juste au Manifroza?

Demeurez bien au chaud et au sec, à l'abri de la pluie et du vent.

Lorne Chartrand

Coordonnateur des communications et de l'éducation du public, ACP Manitoba

### **Rétablir le fonctionnement de la moelle épinière après une lésion médullaire : la recherche progresse**

*Le symposium Will-to-Win présente le D<sup>r</sup> Susan Harkema*

*Lorne Chartrand*

Pour les personnes qui vivent avec une lésion médullaire, il est difficile d'accepter qu'une petite fente dans le système électrique de leur corps soit tout ce qui les empêche d'emboîter le pas avec le reste du monde. Notre corps semble si résistant. Lorsque nous sommes enfants, nous tombons souvent. Les éraflures et les coupures qui en résultent ne laissent pratiquement aucune trace. Un simple pansement sur le bobo et, une semaine plus tard, la blessure est oubliée. Comment se fait-il alors que cette microscopique déchirure – qui ne laisse aucune trace externe – soit tellement impossible à contourner? Il semble que plusieurs décennies de recherche n'aient en fait permis que de comprendre un peu plus le système nerveux, ainsi que son enveloppe de fluides et d'os.

Qui plus est, cette frustration est le plus souvent associée à un incident violent à l'origine de la lésion médullaire. La famille, les amis et même des étrangers bien intentionnés nous assurent qu'« un traitement curatif » est sur le point d'être découvert, « dans cinq ans tout au plus », affirment-ils. J'ai entendu moi-même ces propos il y a neuf ans.

Où en est donc vraiment la recherche sur la moelle épinière? Elle porte en fait sur plusieurs fronts prometteurs. Il s'agit principalement de la recherche visant a) à traiter ou à réparer la lésion en tentant de régénérer la croissance afin de reconnecter les nerfs qui se trouvent au-dessus et au-dessous de la lésion; b) à réduire au minimum ou à inverser les complications secondaires découlant de la lésion (par ex., l'ostéoporose); c) à maximiser la fonction restante après la lésion médullaire (voir la partie II de l'article de Kristine Cowley à la page XX du présent numéro).

Le 27 avril, au cours du symposium Will-to-Win organisé par la Manitoba Paraplegia Foundation Inc. et le centre de recherche sur la moelle épinière de l'Université du Manitoba, le D<sup>r</sup> Susan Harkema, du Brain Research Institute de l'université de la Californie, a présenté son travail intitulé *Locomotor Training after Human Spinal Cord Injury for the Recovery of Walking*, portant sur l'entraînement au soutien du poids et à la marche. Le D<sup>r</sup> Harkema a découvert – au grand plaisir de bon nombre de personnes présentes à la conférence publique du mardi soir – que la moelle épinière peut être entraînée à soutenir un poids et à effectuer des fonctions de marche, indépendamment du contrôle exercé par le cerveau. Pour bon nombre de sceptiques, comme IcarusMelt76 – qui s'est exprimé dans le babillard électronique de l'ACP et qui a été cité par la suite dans le dernier numéro de *Total Access* – voilà qui devrait ajouter de la crédibilité aux études où des personnes sont « ... attachées par des courroies comme

des marionnettes, une infirmière ou un thérapeute à chaque pied pour les faire avancer sur un tapis roulant. » Le D<sup>r</sup> Harkema a expliqué qu'il se passe BEAUCOUP plus que cela dans son laboratoire de Los Angeles.

En fait, ses patients se lèvent de leur fauteuil roulant et font des pas qui ne sont pas contrôlés par le cerveau, mais par la moelle épinière. Certes, ces mouvements ne sont pas purement fluides et délibérés, mais le fait est que les sujets (pour utiliser le terme clinique) font seuls ces mouvements. Il faut beaucoup d'entraînement pour exercer un contrôle sur la moelle épinière afin de lui faire produire un mouvement, mais c'est faisable.

Le D<sup>r</sup> Harkema tire avantage du fait que, chez les humains (et les animaux), certaines fonctions de la station debout et de la marche sont déléguées à la moelle épinière, ce qui permet au cerveau de se concentrer sur des activités plus complexes. Par exemple, en position debout, nous ne nous arrêtons pas pour penser au niveau d'extension et de flexion des articulations de la cheville, du genou et de la hanche, ainsi que des muscles qui contrôlent ces articulations; c'est la moelle épinière qui s'en charge. Vous souvenez-vous de la dernière fois où vous avez pensé à cette mécanique pendant que vous étiez debout? Sûrement pas; c'est le pilote automatique qui prend la relève. Prenons l'exemple d'un joueur de baseball qui tente d'attraper une balle. Ses jambes courent pendant que son cerveau reçoit des signaux visuels, calculant l'arc que décrit la balle tout en ajustant constamment ce que le corps doit faire pour que la main attrape la balle avant qu'elle ne tombe au sol. Si le cerveau devait *consciemment* participer aux mouvements des jambes, il serait surchargé par l'exécution de tâches multiples et le joueur tomberait bien avant de s'être approché de la balle.

Revenons au laboratoire et concentrons-nous sur la marche, plutôt que sur la station debout. La plupart des personnes atteintes d'une lésion médullaire présentent des symptômes communs. L'un d'eux est le spasme de la jambe, au cours duquel la cheville se contracte et s'étire rapidement, lorsque la personne est en position assise; le genou se lève et retombe à la suite de ce mouvement. Il s'agit d'un « clonus ». De prime abord, ce spasme involontaire semble faire obstacle au retour à un contrôle moteur normal. Toutefois, selon les études du D<sup>r</sup> Harkema, il semble manifeste que ce mouvement soit une réaction du corps au stimulus du sol et une génération automatique de la marche. Des sujets atteints d'une lésion médullaire incomplète qui ont été placés sur un tapis roulant ont produit – après une période d'entraînement – un clonus. Le mouvement du genou et de la hanche s'est rétabli et certains sujets, qui ne pouvaient se tenir debout, ont été en mesure de supporter leur poids et de le transporter en marchant. Ils se sont levés de leur fauteuil et, dans une certaine mesure, ont marché. La plupart d'entre eux ont utilisé un appareil, comme une canne ou une marchette.

Fait intéressant, les chercheurs de ce laboratoire ont fait une autre découverte. Le clonus peut être déclenché chez la plupart des personnes atteintes d'une lésion médullaire. En outre, si le clonus est déclenché aux deux chevilles, le corps – probablement contrôlé par la moelle épinière (il faut bien qu'il soit contrôlé quelque part!) – alterne le mouvement entre le pied gauche et le pied droit. Ce mouvement peut être

déclenché chez la plupart des personnes atteintes d'une lésion médullaire, créant le modèle automatique nécessaire à la locomotion bipède – la marche!

Lors des études du D<sup>r</sup> Harkema, différents sujets ont atteint différents niveaux de fonction grâce à l'entraînement. De plus, on a constaté certains avantages inattendus qui pourraient se révéler *plus bénéfiques* que la marche. Tous les participants quadraplégiques présentaient une pression sanguine accrue (la pression sanguine des quadraplégiques est souvent beaucoup plus basse que la normale). Fait encore plus important : il pourrait en résulter un accroissement de la santé cardiovasculaire. Le cœur et les poumons se renforcent, ce qui est vital pour assurer la longévité.

Les études du D<sup>r</sup> Harkema semblent soutenir ce que l'on nous a toujours affirmé, à savoir que notre corps demeure intact au-dessus et au-dessous de la lésion médullaire. La seule défectuosité tient à cette petite fente. Toutefois, il se pourrait bien que l'on puisse désormais faire des pas de géant sans attendre que l'on ait pu réparer cette fente. Idéalement, bien sûr, la guérison complète est l'objectif ultime, mais, entre temps, nous pourrions entraîner notre moelle épinière à réagir d'une manière que bon nombre d'entre nous n'avons peut-être jamais imaginée. Le D<sup>r</sup> Harkema, en plus d'avoir accompli des progrès importants vers la découverte d'un traitement curatif, pourrait bien avoir trouvé un moyen de prolonger la durée de vie des personnes atteintes d'une lésion médullaire.

J'ai déjà demandé au D<sup>r</sup> Harkema d'inscrire mon nom dans sa base de données de sujets.

Pour obtenir plus d'information sur le travail du D<sup>r</sup> Harkema, visitez [www.harkema.ucla.edu](http://www.harkema.ucla.edu).

### **Ryan Sturgeon, initiateur de la randonnée Walk 'n Roll à Brandon**

Bonjour, je m'appelle Ryan Sturgeon, j'ai 20 ans et je suis un tétraplégique qui a une lésion incomplète de la moelle épinière au niveau C4-C5. À l'âge de 16 ans, alors que j'entreprenais ma dernière année d'études secondaires, j'ai eu un accident de plongeon qui a changé ma vie à tout jamais. Je venais d'obtenir mon permis de conduire et je travaillais à temps partiel afin d'épargner suffisamment d'argent pour m'acheter une auto. Pendant que j'étais aux études, j'aimais les sports, je m'entraînais régulièrement et j'étais un mordue des poids et haltères. J'avais même espoir de devenir un jour entraîneur personnel.

Au départ, après mon accident, je me suis retrouvé paralysé à partir du cou et on m'a dit alors qu'il y avait peu d'espoir que je puisse un jour marcher de nouveau. Cependant, j'ai passé six longs mois et demi au Centre des sciences de la santé, à récupérer lentement et à apprendre comment m'asseoir, me nourrir et marcher à nouveau. Je me sentais très encouragé par le soutien inconditionnel de ma famille et de mes amis et j'étais bien décidé à ne pas laisser la paralysie faire échec à ma vie.

Puis est venu le jour où j'ai pu enfin quitter l'hôpital. Toutefois, je me suis alors trouvé confronté à d'autres problèmes : j'étais sans emploi, sans permis de conduire et sans carrière devant moi. Grâce au soutien de l'ACP et à force de persévérance, j'ai réussi à me reprendre en main. L'ACP m'a aidé à traverser des périodes difficiles d'incertitude et de grande épreuve, et chaque fois que je me suis trouvé confronté à de nouvelles difficultés ou aux prises avec de nouveaux besoins auxquels je ne savais pas comment répondre, l'ACP était là pour m'appuyer et me guider.

L'année dernière, afin de recueillir des fonds pour l'ACP, j'ai organisé, avec l'aide d'un comité de personnes intéressées, une activité appelée Walk 'n Roll. Le tout a été un immense succès : au-delà de 200 personnes y ont participé et nous avons recueilli plus de 16 000 \$. Le 18 juin, pour une deuxième année consécutive, nous allons tenir cette activité qui s'adresse à tous les membres de la famille et qui se déroulera de nouveau sur le terrain du centre Riverbank Discovery à Brandon. Cette activité a pour objectif de sensibiliser davantage la population à la situation des paraplégiques et d'amasser des fonds pour appuyer les services offerts par l'ACP dans la région de Brandon. Avec votre aide, j'espère pouvoir recueillir encore davantage de fonds cette année et amener un jour l'ACP à assurer une plus grande présence dans notre région.

Tout ce qu'il faut faire, c'est de vous amener avec l'énergie dont vous êtes capable. Chaque participant devra recueillir des promesses de dons et faire un tour au complet du sentier de randonnée (une distance d'environ 2 km). L'activité aura lieu le 18 juin, de 16 h 30 à 21 h. Vous pouvez vous inscrire à partir de 16 h et la randonnée se mettra en branle à 18 h. Vous pouvez effectuer le trajet à pied (en marchant ou en courant), à bicyclette, en planche à roulettes ou en fauteuil roulant. Toute la famille est invitée à se joindre à nous pour le BBQ et les divertissements qui auront lieu pendant la soirée. Cette année, venez admirer les prouesses du roi de l'évasion, Dean Gunnarson, et courir la chance de gagner l'un des prix magnifiques qui seront offerts. J'espère que tous les membres de l'Association pourront se joindre à nous le 21 juin et venir nous encourager.

## **Défense des intérêts de groupes spéciaux – Qui donc nous surveille de près?**

*Lorne Chartrand*

*Note de la rédaction : Cet article se veut un bref exposé de la question. Une analyse approfondie demanderait plus d'espace que celui dont nous disposons ici. Les personnes qui désirent en savoir davantage à ce sujet sont invitées à consulter le site Web de IMPACS.*

L'ACP et les autres organismes de bienfaisance au Canada sont-ils surveillés de haut? De nouveaux règlements publiés en septembre 2003 par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (l'« Agence ») nous en donne drôlement l'impression. On y trouve énoncées, à l'intention des organismes de bienfaisance, des lignes directrices concernant les activités de défense des droits auxquelles ils peuvent prendre part et les ressources qu'ils peuvent y consacrer. En tant que Canadiens, nous sommes portés à croire que nous vivons dans une société hautement démocratique et très respectueuse

des libertés individuelles, une société où toute personne ou organisation peut s'exprimer haut et fort pour ou contre à peu près n'importe quelle question qui se présente sur le tapis. Mais, en réalité, est-ce que nous nous berçons d'illusions?

L'Institute for Media, Policy and Civil Society (IMPACS), <http://www.impacs.org/> est un organisme de bienfaisance canadien voué à la protection et à l'expansion de la démocratie, ainsi qu'au renforcement de la société civile. Selon l'IMPACS, les nouvelles lignes directrices de l'Agence restreignent fortement la liberté d'expression des organismes de bienfaisance qui s'engagent dans des activités de défense d'une cause. L'Institut a tenu récemment des ateliers à la grandeur du pays dans le but de détendre un peu l'atmosphère qui règne dans le milieu depuis la publication des nouvelles règles du jeu. À cette fin, il a également mis sur pied le projet *Organismes de bienfaisance et démocratie*, lequel a pour objectif premier d'aider ces organismes à bien comprendre les nouveaux règlements afin qu'ils soient le mieux en mesure de faire passer leur message auprès de la population, sans craindre de représailles de « mon oncle Fédéral ». Le projet vise également à promouvoir un dialogue entre les divers groupes concernés en vue d'en arriver à un consensus sur les modifications à apporter à la loi actuelle qui touche les organismes de bienfaisance et de suggérer d'autres avenues possibles.

En un mot, le problème est le suivant : les organismes de bienfaisance qui dépendent d'incitatifs fiscaux pour financer leurs opérations ne peuvent plus désormais consacrer plus de 10 % de leurs ressources à ce que l'Agence entend par « activités politiques ». Les organismes qui dépassent ce plafond courent alors le risque de perdre leur statut d'organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, de disparaître. Ce que l'Agence entend par « activités politiques », c'est, en plus de prendre part à des activités de nature partisane, « faire valoir au public qu'une loi, une politique ou une décision d'un ordre de gouvernement au Canada ou à l'étranger devrait être maintenue, contestée ou modifiée » concernant toute question qui a des répercussions sur un organisme, ainsi que sur les personnes ou les communautés qu'il dessert.

Pardonnez-moi l'expression, mais il me semble que je flaire un rat et c'est également l'avis de l'IMPACS. Pensons-y un instant, les organismes de bienfaisance sont les seuls organismes au Canada dont la liberté d'expression est assujettie à de telles restrictions. Pourquoi restreindre leurs activités? L'IMPACS fait remarquer que ces organismes offrent des services et des activités qui profitent à la société en général. Voilà pourquoi on les qualifie d'organismes de « bienfaisance ». Afin de couvrir leurs frais d'exploitation, ils font appel à la générosité de la population. C'est pourquoi le grand public accorde un appui considérable au travail qu'ils accomplissent. Les organismes de bienfaisance doivent aussi être engagés passionnément et à fond dans la cause des personnes dont ils s'occupent. Il s'ensuit qu'ils s'expriment et doivent pouvoir s'exprimer haut et fort sur la place publique au sujet de l'élaboration de politiques gouvernementales. Ils sont également passés maîtres en l'art de s'attaquer à des problèmes difficiles avec des ressources limitées. Restreindre les activités politiques des organismes de bienfaisance veut dire qu'ils sont alors souvent contraints à s'attaquer aux symptômes plutôt qu'à la cause d'un problème.

Pensez-y un instant : ne serait-il pas préférable que les organismes de bienfaisance puissent s'exprimer ouvertement et librement de manière à empêcher les gouvernements d'agir de manière abusive? Par exemple, il serait peut-être souhaitable qu'un groupe écologique puisse s'exprimer publiquement et désigner ceux qui se soucient de la qualité de l'environnement et ceux qui veulent laisser les Américains nous dépouiller de nos ressources naturelles.

Alors, vous pourriez, ou vous devriez peut-être vous demander : « *De quel droit le gouvernement se mêle-t-il d'imposer des limites à ce que les organismes de bienfaisance peuvent ou ne peuvent pas faire?* » Imaginez-vous un gros politicien, avec de l'argent plein les poches, qui déciderait de mettre sur pied un organisme de bienfaisance ou de verser de fortes sommes d'argent à un organisme qui pourrait utiliser cet argent pour appuyer sa campagne électorale. Ce serait louche, n'est-ce pas? Les lignes directrices de l'Agence visent à parer à pareille éventualité et l'IMPACS abonde dans ce sens. De toute évidence, les organismes de bienfaisance ne peuvent pas se servir des dons qu'ils ont reçus pour se livrer à des activités de partisanerie politique. De fait, afin d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance, ces organismes doivent d'abord soumettre des documents détaillés qui décrivent clairement leur mandat. Cependant, l'IMPACS soutient que la formulation actuelle des lignes directrices de l'Agence risque de museler les organismes de bienfaisance et d'entraver ainsi les activités de l'un des intervenants les plus importants de la société civile.

Pour finir, les nouvelles lignes directrices de l'Agence renferment un autre piège inquiétant. La règle de 10 % constitue une embûche dangereuse pour les organismes de bienfaisance qui font de la défense et de la promotion des droits de leurs membres un élément important de leur mission. Si des activités légitimes de bienfaisance, telles qu'informer le grand public, *sont* considérées comme étant de nature politique par l'Agence, toutes les activités qui concourent à cette fin sont alors considérées comme étant de nature politique et les ressources utilisées à cette fin sont comptabilisées dans le 10 %. On dirait un jeu dangereux, où l'Agence accorde aux organismes de bienfaisance juste assez de liberté de manœuvre pour qu'ils se sentent à l'aise, mais leur met au cou un collier étrangleur pour les tenir en laisse. Les directeurs des organismes de bienfaisance devraient prendre connaissance des nouvelles lignes directrices de l'Agence en consultant le site Web de celle-ci (n° de référence cps-022) et, du même coup, aller faire un tour du côté du site Web de l'IMPACS. Les initiatives et les efforts de cet institut sont un excellent exemple de la façon dont il est possible de s'exprimer librement tout en respectant les nouvelles lignes directrices.

Quoi qu'on en pense, quelqu'un nous a à l'œil !

**Lettres au rédacteur :** *ParaTracks* est heureux d'offrir à ses lecteurs la possibilité de s'exprimer publiquement sur une variété de sujets qui concernent les membres de l'ACP. Les opinions exprimées ci-dessous sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'ACP. La préférence sera accordée aux questions importantes qui seront suffisamment bien développées. Si vous désirez conserver l'anonymat, nous respecterons votre choix, mais n'oubliez pas que le fait de signer votre

nom donne plus de poids à votre point de vue et à vos idées. Vous pouvez faire parvenir votre lettre au rédacteur du bulletin à l'adresse électronique suivante :

[paratracks@canparaplegic.org](mailto:paratracks@canparaplegic.org)

### **Qu'est devenu le service de Handi-Transit en 2004?**

Mon mari est inscrit sur la liste des usagers de Handi-Transit depuis septembre 1997. Depuis ce temps-là, nous avons régulièrement fait appel à ce service pour des rendez-vous chez le médecin, des sorties et pour nous rendre à l'église le dimanche. Jusqu'à janvier de cette année, nous avons pu obtenir du transport pour nous rendre à l'église et en revenir presque tous les dimanches. Au cours de ces sept années, ce n'est que de 10 à 12 fois où on n'a pas pu répondre à cette demande, ou encore où on a pu seulement nous offrir le transport à l'aller ou au retour.

Cependant, depuis le 1<sup>er</sup> février 2004, le service a été épouvantable. En février et mars, nous n'avons pu obtenir de transport aller-retour pour nous rendre à l'église qu'un dimanche sur sept d'affilée. Deux fois, nous n'avons pas pu obtenir de transport et les cinq autres fois, nous n'avons pu obtenir de transport que pour nous rendre à l'église ou en revenir.

Je me suis alors adressé au service des plaintes de Handi-Transit. On m'a répondu que le nombre de demandes de transport avait augmenté et que c'était une « question de chance » qui aurait du service et qui n'en aurait pas. On ne pouvait rien y changer.

Je ne peux pas accepter l'argument qu'il y a eu tout à coup une grande augmentation du nombre de demandes. Il doit y avoir quelque chose qui ne va pas dans la boutique pour que le service change de façon aussi radicale et en si peu de temps. Je sais qu'il y a une échelle établie de priorités selon laquelle les demandes pour se rendre au travail, à l'école et chez le médecin passent en premier. Mais le simple bon sens veut que de telles demandes se présentent surtout en semaine. Je tiens à souligner que je ne me plains pas ici du service de transport pour nous rendre chez le médecin; nous avons toujours obtenu le service demandé pour ce genre de rendez-vous.

Il me semble que le dimanche, il n'y a pas tant de gens que ça qui ont besoin de transport pour se rendre au travail, à l'école ou chez le médecin. Alors pourquoi donc ne pouvons-nous plus tout à coup obtenir de service pour nous rendre à l'église ce jour-là? Nous avons l'impression qu'on nous a mis sur une « liste noire ».

Ça n'a pas de sens que Handi-Transit nous offre le transport seulement pour l'aller simple à l'église. Comment va-t-on faire alors pour revenir à la maison? Oui, bien sûr, on peut appeler un taxi, mais il y en a très peu qui sont accessibles en fauteuil roulant; on ne peut donc pas compter sur eux pour répondre à tous les besoins. Qui plus est, il en coûte cher de faire appel à un taxi de façon répétée.

Il faut faire quelque chose pour que les gens en fauteuil roulant puissent bénéficier plus souvent du système de transport Handi-Transit. J'ai vu moi-même des gens qui sont capables de monter dans un taxi ou un autobus ordinaire se servir d'un autobus ou

d'une camionnette ou d'un autobus pour personne en fauteuil roulant. Peut-être y a-t-il lieu de revoir la situation des personnes inscrites sur la liste des usagers autorisés.

Si j'ai bien compris, Handi-Transit a pour mandat de fournir du transport aux personnes qui ne peuvent pas se servir des moyens de transport habituels. Jusqu'au mois de février 2004, je trouvais que Handi-Transit remplissait bien son mandat. Cependant, depuis ce temps-là, il semble y avoir un problème, en ce que les demandes de transport (même celles qui sont prévues sur une base régulière) ne sont pas satisfaites, en particulier le dimanche. Il y a quelque chose qui ne va pas ici.

Dorothy Werschler

Malheureusement, Handi-Transit doit réduire le nombre de véhicules disponibles le samedi et le dimanche, ce qui fait qu'il est tout aussi difficile, et parfois plus difficile, d'obtenir du transport en fin de semaine que sur semaine. Idéalement, toutes les demandes devraient être traitées sur un pied d'égalité, étant donné que le système de transport Handi-Transit a été mis sur pied pour fournir un service comparable à celui des transports en commun habituels, lequel ne refuse personne et ne pose pas de questions. Cependant, à la décharge de Handi-Transit, il faut dire que la réalisation d'un tel idéal coûterait une fortune aux contribuables.

#### **NOUVELLES DE LA MANITOBA PARAPLEGIA FOUNDATION (MPF)**

Conseil d'administration de la MPF :

Doug Finkbeiner, c.r. (président)

Arthur Braid, c.r. (vice-président)

James Richardson fils (trésorier)

M. le juge Robert Carr

Isabel Auld

George Dyck

Lawrence Cohen

D<sup>r</sup> Lindsay Nicolle

**Les fonds de la MPF sont consacrés à quatre secteurs principaux : les projets spéciaux, les essais de produits, la recherche et l'aide directe aux personnes médullolésées. L'ACP remercie la MPF de son soutien continu à l'amélioration de la qualité de vie des personnes médullolésées.**

La MPF a approuvé plusieurs demandes d'aide financière au cours des derniers mois. En voici les points saillants :

En février 2004, la MPF a fourni les fonds pour l'achat d'appareils (banc de transfert pour la baignoire, planche de transfert et tourne-clé) qui permettent à un membre de l'ACP de maximiser son autonomie et de diminuer ainsi sa dépendance sur les services de soins à domicile.

En mars 2004, la MPF a fourni des fonds pour aider à couvrir les frais de transport d'un membre de l'ACP qui demeure en temps normal dans le nord du Manitoba et qui s'était rendu à Winnipeg pour y suivre des cours d'éducation permanente.

Également en mars 2004, la MPF a accordé un prêt sans intérêt à un membre de l'ACP pour couvrir les frais de traitement de sa demande de résidence auprès d'Immigration Canada.

En avril 2004, la MPF a financé l'achat d'une marchette à deux roues, afin de permettre à un membre de l'ACP de retourner vivre dans son appartement plutôt que d'être placé dans un foyer de soins personnels, loin de tous ses soutiens sociaux actuels.

Également en avril 2004, la MPF a fourni à un membre de l'ACP les fonds nécessaires à l'achat d'une pompe pour matelas à air comprimé. Cette pompe permet de maintenir une pression d'air adéquate, ce qui aide à prévenir les plaies de lit.

En mai 2004, la MPF a fourni de l'aide financière à un membre de l'ACP pour l'achat d'un four à micro-ondes, d'un téléphone sans fil et d'une boîte cadenassée, objets dont il avait besoin pour bénéficier des services du programme de soins à domicile.

Venez faire un tour du côté du site Web de la MPF à [www.cpamanitoba.ca/mpf](http://www.cpamanitoba.ca/mpf). Vous pouvez soumettre une demande d'aide financière en communiquant avec le bureau de l'ACP ou en passant par le site Web de la MPF.

### **Vous savez naviguer sur Internet, mais que savez-vous faire de plus?**

De nos jours, quiconque n'a pas entendu parler de l'Internet n'a pas encore vu le jour. Cependant, on rencontre tous les jours de nouveaux usagers de l'Internet, tels que mes parents qui, avec mon appui, ont acheté leur premier ordinateur cette année. Bien sûr, naviguer sur la toile et communiquer par courriel sont aujourd'hui chose quasi aussi courante que lire le journal le matin; cependant, il y a de nombreuses autres ressources à explorer sur Internet. Dans cet article, je me propose de vous donner un aperçu de la panoplie de renseignements que l'on peut y trouver, en utilisant comme exemple une recherche concernant un passe-temps précis. Un confrère de l'ACP m'a suggéré de faire de la peinture comme activité de détente et je vais vous dire comment on peut fureter sur Internet pour en savoir davantage à ce sujet.

Mettons que je veux apprendre à faire de la peinture ou que j'ai déjà une certaine expérience de cette forme d'art. Où est-ce que je commence? D'abord, à l'aide du moteur de recherche Google et de mon navigateur Web (Internet Explorer et Netscape Navigator sont les navigateurs les plus populaires), je vais chercher les sites où il est question de peinture. Si vous n'avez jamais fait une recherche sur le Web, vous serez peut-être estomaqué par ce qui apparaîtra à l'écran. Le nombre d'adresses de sites Web affichées par les moteurs de recherche est entièrement fonction du ou des mots-clés que vous tapez au départ et peut facilement se situer dans les dizaines de milliers (p. ex. le mot « peinture » donne lieu à **16 800 000** occurrences). Afin de restreindre un

nombre aussi élevé, il s'agit d'interroger le moteur de recherche en se servant de descripteurs plus précis (p. ex. « peinture à l'huile », précision qui ramène le nombre d'occurrences à **2 450 000**). Bien préciser les paramètres de sa recherche donne de meilleurs résultats. Le truc, c'est d'utiliser l'option *Recherche avancée* pour circonscrire de façon très précise le sujet qui vous intéresse (p. ex. « peinture à l'huile pour quadriplégiques. Exclure États-Unis et USA » = **126** occurrences).

Après avoir cliqué sur l'adresse d'un site Web, vous verrez rapidement si celui-ci répond à vos besoins. En général, les sites Web affichent la page où se trouve le sujet qui vous intéresse, mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut alors faire appel à l'option *Rechercher* (voir le menu déroulant ou taper Ctrl + F). Tapez à nouveau le sujet qui vous intéresse dans la fenêtre et cliquez sur le bouton *Suivant*. L'endroit précis où l'expression indiquée figure dans le texte apparaîtra alors en surbrillance.

Y a-t-il d'autres façons de trouver de l'information sur le Web? Mais certainement! Lisez ce qui suit.

1. **Groupes de nouvelles** – Il s'agit de l'un des tout premiers lieux où on a pu s'exprimer librement et échanger de l'information sur Internet. Si vous utilisez un logiciel de courrier électronique tel que Outlook Express ou Netscape Communicator ou encore si vous avez un compte avec Shaw ou MTS, vous avez accès à ce service « sans frais ». Un groupe de nouvelles est en fait un babillard électronique où vous pouvez afficher des messages écrits. Nul besoin d'être membre du groupe pour y participer, ni de savoir dactylographier rapidement, ni même parfois d'avoir à signer son nom! Il est très facile de se joindre à un groupe. Ça se fait en 4 étapes. Tout ce qu'il faut faire, c'est de dactylographier le nom d'un sujet, choisir l'un des groupes affichés et voir si les messages ou articles affichés sur le babillard électronique sont d'un intérêt quelconque pour vous. S'ils ne vous intéressent pas, poursuivez votre recherche; il y a des dizaines de milliers de groupes parmi lesquels choisir. Si vous voulez publier un message sur un babillard électronique, dites-vous que c'est exactement comme envoyer un courriel, à la différence près que tous les participants du groupe (qui peuvent être dispersés à la grandeur de la planète) peuvent le lire. Attendez-vous également à ce que certains d'entre eux (dont quelques-uns sont des soi-disant experts en la matière) répondent à la question que vous avez posée, fassent un commentaire ou vous prodiguent des conseils. Vous pouvez afficher (en téléchargeant en amont) des fichiers qui contiennent, entre autres, des photos de votre travail d'artiste (ou d'autre chose encore) dans des groupes spécialisés qui commencent par alt.binaries. Le babillard de ce type de groupes est destiné à l'affichage de gros fichiers, alors ne vous attendez pas à ce que les participants vous fassent des commentaires par rapport à votre dernier emportement. Pour ce qui est de la peinture, je suis tombé sur un groupe extraordinaire (alt.binaries.pictures.artpics) où on trouve toutes sortes d'images. Bien sûr, vous tomberez aussi sur du pourriel et vous devrez vous montrer prudent par rapport à certains fichiers en annexe, mais au moins il n'y a pas de sacrées fenêtres-pub.

2. **Forums** (semblables aux groupes de nouvelles) – Parfois certains des sites Web de grande envergure vous offrent la possibilité de participer à un forum ou à un groupe de discussion à partir d'un lien sur leur page d'accueil. Les messages affichés sur le

babillard d'un forum sont semblables à ceux d'un groupe de nouvelles. Il y a toutefois quelques différences : les pages d'un forum sont plus jolies (leur présentation ressemble à celle d'une page Web), les messages sont filtrés et portent en général sur un sujet particulier, et il faut parfois devenir membre du forum pour y participer. Un des principaux avantages des forums est la section FAQ (foire aux questions) que l'on retrouve sur le site Web de divers fabricants de produits. À cet endroit, un certain nombre d'utilisateurs de ces produits affichent des messages se rapportant à ces objets, y compris parfois le vôtre. Si vous ne trouvez pas réponse à votre problème ou question dans la liste des sujets abordés, vous pouvez afficher une question ou un commentaire sur le babillard. Habituellement, un autre utilisateur ou encore un ancien employé de l'entreprise vous répondra. Ça fait du bien de recevoir de l'aide gratuitement.

3. Les **communautés virtuelles**, telles que les groupes Yahoo, sont relativement bien organisées et vous proposent la possibilité de participer à des forums, des salons de clavardage et des sondages, ainsi que de télécharger des fichiers. Pour participer à un groupe, il faut en devenir membre. La teneur des conversations y est fortement contrôlée et filtrée. En dépit de ces restrictions, j'encouragerais quiconque se passionne pour un sujet donné de se joindre à un tel groupe, car vous y trouverez fort probablement d'autres passionnés comme vous. Voici le lien du groupe qui s'intéresse à la peinture à l'huile : <http://groups.yahoo/search?query=oil%20painting>. Les membres de ces groupes sont nombreux et on retrouve donc beaucoup de messages affichés sur les sites des communautés virtuelles. Un soulagement : on y trouve relativement peu de pourriel. À retenir que vous pouvez demeurer aussi anonyme que vous le désirez et qu'on ne vous mettra pas à la porte pour autant. Voici un exemple de cadre de navigation tiré d'un groupe Yahoo :

Messages
Clavardage
Fichiers
Photos
Liens
Bases de données
Sondages
Membres
Agenda

4. **Salons de clavardage / Services de messagerie** – Ah! le rendez-vous des gens à l'esprit très vif et qui se veulent braves sous couvert de l'anonymat. Ces lieux de rencontre peuvent constituer une source précieuse de renseignements sur votre passe-temps et vous fournir une belle occasion de rencontrer des amis qui partagent les mêmes intérêts que vous. En raison du nombre très élevé de personnes qui clavardent en direct, vous aurez peut-être de la difficulté à distinguer qui parle à qui et à propos de quoi. Souvent, vous tomberez au beau milieu d'un chassé-croisé de plusieurs échanges et altercations qui se déroulent en même temps. Un des avantages des salons de clavardage, c'est que vous pouvez, si vous choisissez de demeurer sur place pendant

quelques minutes, obtenir des avis non biaisés et trouver réponse sans tarder à vos questions. Alors, allez-y, n'ayez pas peur de vous joindre à un groupe de clavardeurs et à leur dire « Bonjour! ». Faites attention, cependant; il y a des salons de farfelus, si vous savez ce que je veux dire. Enfin, un p'tit mot concernant les services de messagerie électronique tels que ceux de Yahoo et d'ICQ. Lorsque vous aurez trouvé la personne qui partage les mêmes intérêts que vous, vous pouvez ajouter son nom à votre liste d' « Amis » et vous serez alors prévenu lorsqu'elle est en ligne. De l'aide gratuite en ligne, c'est toujours bienvenu. Toutefois, si cette personne, pour une raison quelconque, devient agaçante, vous n'avez qu'à cocher à côté de son nom la case « ignorer » ou « bloquer » de votre service de messagerie pour mettre fin à vos échanges, ce qui est aussi facile qu'éteindre la lumière.

<b>Endroit</b>	<b>Temps de réponse</b>
Salon de clavardage / service de messagerie	Sur-le-champ
Groupe de nouvelles	2 jours
Forum	2 à 7 jours
Communauté virtuelle	1 à 4 jours
Site Web d'un fabricant	7 jours ou moins
FAQ	Sur-le-champ, mais mise à jour variable

Ce que j'ai essayé de faire valoir dans cet article, c'est que l'Internet a beaucoup plus à nous offrir que les seuls sites Web et le courrier électronique. Je fais appel à toutes les ressources décrites ci-dessus lorsque j'entreprends une recherche sur un sujet précis et je vous jure que je suis un guitariste mieux informé et plus adroit depuis que j'exploite l'Internet au max. Soyez en paix et prenez le temps de goûter ce qu'il nous reste du printemps et de l'été.

### **Faire monter la barre : le Prix d'accessibilité 2004 de la Ville de Winnipeg**

*Lorne Chartrand*

Il y a de nombreuses raisons qui devraient inciter les entreprises, où qu'elles soient, à tenir compte des besoins des personnes handicapées. L'une de celles qui nous viennent spontanément à l'esprit, c'est que de fait c'est tout simplement bon pour les affaires. Le nombre de personnes handicapées est appréciable et les gens d'affaires commencent tout juste à s'en rendre compte.

En 1999, le *Wall Street Journal* rapportait qu'il y avait 48,5 millions de personnes handicapées aux É.-U., avec un revenu discrétionnaire annuel de 175 millions de dollars. Ces personnes sont âgées de 15 ans et plus et leur nombre est deux fois plus élevé que celui du marché des adolescents qui sont pourtant la cible d'une publicité massive. Les chiffres suivants venaient s'ajouter à l'analyse du *Wall Street Journal* :

- En 1995, elles avaient dépensé 81,7 milliards de dollars pour le transport et les voyages.
- Il existe un marché mondial de près de 750 millions de personnes handicapées.
- On estimait que, dans le monde entier, le revenu global de ces personnes, qui s'établissait en 1999 à 796 milliards de dollars, dépasserait les 991 billions de dollars en l'an 2001.
- On estime qu'au moins la moitié des adultes non handicapés ont un époux, une épouse, un enfant, un parent ou un ami qui l'est.

Bien sûr, il existe des fins plus élevées que le simple gain économique auxquelles on peut aspirer dans la construction et l'amélioration des bâtiments des entreprises de Winnipeg. Un meilleur accès à ces bâtiments permet à tous les membres de la société de participer à la vie des entreprises. Depuis trois ans, la Ville de Winnipeg, avec le soutien de divers organismes, honore publiquement les entreprises locales qui font preuve d'une créativité exceptionnelle dans la planification et la construction de milieux accessibles. Le Prix d'accessibilité de la Ville de Winnipeg vise à « sensibiliser la population à l'importance de l'accessibilité qui contribue à rendre la vie plus équitable, sécuritaire, confortable et économique pour tous, y compris les personnes handicapées ».

Construire des édifices adaptés aux capacités différentes de chacun transmet au public le message qu'une entreprise se soucie de son image. Le Prix d'accessibilité honore les entreprises dont les édifices ont des aménagements accessibles et agréables sur le plan esthétique et qui témoignent d'une très grande fonctionnalité. Le design intelligent écarte les structures telles que les rampes pour fauteuils roulants et les plaques d'ouverture de portes automatiques et a recours plutôt aux entrées en pente douce et aux détecteurs de mouvement pour actionner l'ouverture et la fermeture des portes. Ce genre d'aménagements facilite l'accès aux lieux non seulement des personnes en fauteuil roulant, mais de tout le monde. Un éclairage spécialisé, des rampes, ainsi que des signaux sonores et des caractères en Braille dans les ascenseurs, sont d'autres exemples d'éléments de conception qui vont au-delà de ce qui est normalement envisagé dans les plans de construction.

À l'occasion d'une rencontre sur l'heure du midi entre les gens d'affaires et des représentants du secteur des organismes à but non lucratif, David Angus, président-directeur général de la Chambre de commerce de Winnipeg, a déclaré que les entreprises ont la responsabilité d'agir en tant que leaders de la communauté. « Les entreprises qui réussissent le mieux », a-t-il dit, « sont celles qui contribuent véritablement à la société. »

Le prix de la Ville de Winnipeg peut s'appliquer à tous les niveaux de l'élaboration et de la conception architecturales, puisqu'il peut être décerné à l'édifice ou au milieu lui-même, ou encore aux professionnels de la conception qui ont travaillé à la création d'un milieu accessible exceptionnel. Parmi les projets admissibles, mentionnons la conception architecturale, l'aménagement intérieur, le paysagement, les ensembles urbains et tout autre élément du bâti. L'esprit même de ce prix invite les concepteurs, les

promoteur et les ingénieurs à devenir des chefs de file dans la création d'éléments structuraux innovateurs. Ce sont eux qui devraient faire preuve d'imagination créative dans la conception de milieux accessibles.

Pour ce qui est des nouvelles constructions, l'accessibilité devrait faire partie intégrante de la conception dès du début du projet. L'accessibilité est mieux réussie lorsqu'elle suit les étapes allant de l'inspiration du projet à son achèvement. Les édifices rénovés posent de plus grandes difficultés, mais le design intelligent ne se limite pas qu'aux nouveaux édifices.

Le comité du Prix d'accessibilité de la Ville de Winnipeg invite fortement tous les citoyens à prendre part au processus d'évaluation en observant les milieux dans lesquels ils évoluent et en notant ceux qui possèdent des éléments d'accessibilité exemplaires, puis à les proposer pour le prix. La prise de conscience de l'importance de l'accessibilité conduit la société à agir dans le sens de l'inclusivité à la fois en théorie et en pratique. C'est également bon pour les affaires. N'importe quel particulier ou groupe peut proposer un projet et il n'y a pas de limites au nombre de mises en candidature qui peuvent être soumises. On peut obtenir des renseignements sur les critères et autres éléments du prix en communiquant avec Kathy Taylor-Hallick, coordonnatrice, comité consultatif sur l'accès aux installations, Ville de Winnipeg, au numéro 986-8345.

On peut également la joindre par courriel à l'adresse suivante : [ktaylorhallick@winnipeg.ca](mailto:ktaylorhallick@winnipeg.ca).

La date limite des mises en candidature est le 18 juin 2004.

### **Access Winnipeg – un site pour tous, citoyens et visiteurs de notre ville**

Le bureau manitobain de l'Organisation mondiale des personnes handicapées est fier d'annoncer la mise sur pied du site *Web Access Winnipeg*. Winnipeg a beaucoup à offrir à ses citoyens, ainsi qu'à ceux qui s'y arrêtent en visite. Cependant, la difficulté d'accéder à certains endroits constitue parfois un véritable obstacle et ce ne sont pas tous les commerces, les attractions touristiques et les restaurants qui ont mis en place des installations adaptées aux capacités des personnes handicapées.

*Access Winnipeg* a été mis sur pied afin de constituer une banque de données grandissante d'attractions touristiques, de restaurants, de centres commerciaux et d'autres endroits où on s'est particulièrement efforcé de rendre les locaux plus accessibles aux personnes handicapées. Le contenu du site Web va au-delà de nos recommandations : c'est également un site interactif où on encourage tout un chacun à dire ce qu'il en pense.

Nous avons ajouté un certain nombre de noms à la liste des endroits accessibles et nous aimerions y ajouter vos commentaires et connaître de nouveaux endroits. Veuillez afficher ce message sur un babillard quelque part ou faites-le suivre à vos connaissances et amis.

Visitez le site Web aujourd'hui même à l'adresse <http://accesswinnipeg.dpi.org> et ajoutez-y vos commentaires. Il ne suffit que d'un instant pour créer une impression durable.

### **Journée à la plage 2004**

L'été sera bientôt là et la 4<sup>e</sup> journée annuelle à la plage approche à grands pas! Cette journée d'activités est organisée et subventionnée par la société Canadian Healthcare Products et a lieu à Grand Beach à proximité de la rampe de mise à l'eau des bateaux. Le soleil semble toujours être au rendez-vous ce jour-là, ce qui permet à tout le monde de participer à une magnifique variété de jeux et de s'amuser ferme.

La Journée à la plage comporte toute une panoplie d'activités divertissantes, allant des jeux de relais et des courses aux sports aquatiques, en passant par les activités qui se déroulent à vélo et en fauteuil roulant adaptés. Sans oublier que chacun peut y trouver de quoi boire et manger! Le personnel de Canadian Healthcare Products s'efforce beaucoup de voir à ce que tout le monde ait l'occasion de participer aux activités proposées et d'essayer l'équipement sur place. Chaque année, les organisateurs de la journée font preuve d'un surcroît de créativité, prévoyant de plus en plus d'activités pour chaque participant. De plus, le nombre de participants semble augmenter d'une année à l'autre et de nombreuses personnes reviennent jouir de l'expérience qui leur est offerte.

Le personnel du programme de réadaptation du Centre des sciences de la santé a participé à cette journée en 2002 et 2003, et il a l'intention de le faire de nouveau cette année. En assurant le transport à l'aller et au retour, Canadian Healthcare Products a permis à plusieurs personnes en réadaptation de participer à cette belle journée. Imaginez-vous tout le plaisir de quelqu'un qui est hospitalisé depuis un certain temps et à qui on offre la possibilité de passer une journée à la plage!

Des gens de divers horizons et d'aptitudes physiques différentes se joignent à nous ce jour-là. De nombreux patients en réadaptation se demandent s'ils sont capables de participer à bon nombre des activités offertes. Nous les encourageons à se faire confiance et à ne pas se laisser démonter par leur déficience physique. Bien souvent, ils reviennent à la fin de la journée nous raconter comment ils ont réussi à faire du kayak, jouer au tennis ou se promener en chambre à air tirée par un bateau, divertissements dont ils croyaient ne plus jamais pouvoir jouir. Toute la journée est des plus stimulantes, tant pour ceux qui participent aux activités que pour ceux qui les regardent faire et qui les encouragent. Je voudrais ici remercier la société Canadian Healthcare Products, ainsi que le personnel du programme de réadaptation, qui voient à la planification et au bon déroulement de la journée. J'espère sincèrement que le déroulement annuel de cette journée continuera d'offrir aux personnes handicapées de belles occasions d'explorer et de jouir de tout ce que la vie a à leur offrir.

Dana McFarlane  
Coordonnatrice des activités récréatives  
Hôpital de réadaptation

## Dix raisons pour lesquelles je ne suis pas qu'une personne quelconque

Ken Davis

La question qu'on m'a posée le plus souvent au cours des trois derniers mois (mise à part la question « Est-ce bien toi que j'ai vu l'autre jour courir tout nu au championnat canadien de curling masculin? »), c'est « Comment trouves-tu ça être papa? »

En deux mots je dirais : « C'est extraordinaire! Merveilleux! Fantastique! J'adore ça. » Cependant, si je m'arrête pour y penser un peu plus longuement, voici la réponse plus détaillée qui me vient à l'esprit :

Je crois qu'être un bon père, c'est déjà un défi; être un bon père en fauteuil roulant, c'est un défi plus grand encore. Cependant, être un bon père en fauteuil roulant pour une petite fille qui connaît peu les hommes, c'est faire comme l'araignée qui cherche à attirer la mouche dans sa toile : ce n'est certainement pas chose impossible, mais c'est manifestement une situation qui demande beaucoup de finesse.

Toutefois, après avoir entendu ma fille répéter « maman, maman » pendant trois mois et pas le moindre « papa », je me suis à penser qu'elle ne m'aimait peut-être pas vraiment et que je ne valais pas grand-chose à ses yeux. Mais un après-midi, après m'être beaucoup amusé avec elle, j'en suis venu à la conclusion que j'étais en train de l'appivoiser. Après y avoir réfléchi un peu plus, je me suis rendu compte que nos relations étaient en somme plutôt bonnes.

Alors, voici dix raisons pour lesquelles je ne suis pas qu'une personne sans importance aux yeux de ma fille :

10. Ma fille vient poser sa tête sur ma poitrine, puis regarde *Bugs Bunny* et les éliminatoires de la LNH. Ma femme elle-même ne fait pas ça, à moins que je ne lui promette de faire ce qu'elle désire...

9. Ma fille ne se moque pas de moi lorsque je me mets à danser sur un air funky; elle se met plutôt à se trémousser avec moi.

8. Ma fille me fait confiance au point de me laisser transporter son gobelet ici et là dans la maison. Personne d'autre n'a été digne de cet honneur jusqu'à présent.

7. Ma fille ne m'a jamais attaqué avec un crayon pointu, un objet qui meurtrit ou une arme à feu. Regardez n'importe quel téléjournal américain et vous comprendrez que ce n'est pas peu dire.

6. Ma fille me raconte avec vivacité des histoires fascinantes qui durent au moins trente minutes, et même davantage. Elle invente toutes sortes de personnages tels que *Nopsmis trab*, *Srednalf den* et *Upa*.

5. Ma fille vient me voir dans mon bureau et montre mon ordinateur du doigt. Elle ne s'en ira pas avant que je ne lui aie fait entendre une chanson sur laquelle elle peut danser, de préférence un air d'un groupe hard-rock tel que *Aerosmith*, *AC/DC* ou *Linkin Park*.

4. Lorsque ma fille a peur ou après que sa mère l'a réprimandée, elle vient me voir et s'appuie la tête contre mon genou, tout en me serrant bien fort la jambe. Je lui dis alors : « Maman est méchante, et seul papa lui permettra de faire tout ce qu'elle veut. »

3. Ma fille m'a appris le sens véritable du dicton « Il n'y a pas de plus beau compliment que l'imitation ». Elle lèche son assiette (comme papa), elle se promène avec des objets dans la bouche (comme papa) et elle se sert d'un langage « coloré » (comme papa).

2. Lorsque ma fille me regarde et sourit, mon cœur fond comme beurre au micro-ondes. Il n'y a qu'une seule autre personne au monde qui peut en faire autant et je l'ai épousée.

Et la raison principale pour laquelle je ne suis pas un homme banal aux yeux de ma fille, c'est que :

1. Tous les soirs Alexandra Joy monte sur mon lit et là, elle m'embrasse et me donne un bisou avant d'aller se coucher. Dites-moi, donnerait-elle un bisou à une personne quelconque?